

# B.T.S

Formation initiale  
et en alternance

## ÉTUDES & ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Ce BTS vise à former  
des spécialistes  
de l'estimation  
et du suivi économique  
des projets de construction,  
en conception ou en exécution.



### ► Pour quel public ?

- Elèves titulaires d'un Baccalauréat d'Enseignement Général, Technologique ou professionnel.
- Toute demande d'inscription dans notre lycée doit être formulée sur le site national Parcoursup dans les conditions et délais impartis.

### ► Programme de la formation

- Cette formation se déroule sur deux ans avec un stage de 8 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année.
- Le rapport de stage et sa soutenance seront pris en compte pour l'examen.
- La formation comprend un enseignement général et des enseignements technique et professionnel.

1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE			
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		ENSEIGNEMENTS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
Français	3 h	Etude des constructions	7 h
LV1 Anglais	2 h	Economie de la construction	9 h
Mathématiques	4 h	Projet d'ouvrage	6 h
Sciences Physiques	3 h		

2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE			
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL		ENSEIGNEMENTS TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
Français	3 h	Etude des constructions	6 h
LV1 Anglais	2 h	Economie de la construction	8 h
Mathématiques	4 h	Projet d'ouvrage	8 h
Sciences Physiques	3 h		



## ► Vers quels débouchés ?

Ce technicien, économiste de la construction, assure le suivi économique d'un projet durant toutes les phases, de la conception à la réalisation.

Au service du maître d'ouvrage ou au sein d'un bureau d'ingénierie, il évalue la rentabilité d'une opération.

Avec l'architecte, il élabore le devis descriptif et détermine la viabilité financière de l'opération.

En entreprise, il répond aux dossiers d'appel d'offre et peut assurer le suivi technico-économique de la réalisation.

En cabinet de Maîtrise d'œuvre, il veille, entre autre, au respect des délais des différents intervenants sur le chantier.

Après quelques années d'expérience, il pourra exercer la fonction d'économiste en profession libérale, devenir expert auprès des assurances ou des tribunaux.

## ► Poursuite d'études

- Bachelor Technologique
- Licence Pro
- Classe préparatoire ATS
- Accès à certaines Écoles d'Ingénieurs

